

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION n° 2020.00245
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21/09/2020

Politique	-	Dossier n°	CM-000050
Commission	Aménagement - Urbanisme - Economie		
Direction en charge	Foncier		
Objet	Quartier Crêt de Roc - 24 rue Hyppolite Royet - Copropriété entre les consorts Furnon et la Ville de Saint-Etienne - Régularisation foncière - Approbation.		

Président **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **11/09/2020**

Compte rendu affiché le : **22/09/2020**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Présents

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Siham LABICH, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Patrick MICHAUD, Mme Nicole PEYCELON, M. Paul CORRIERAS, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Frédéric DURAND, Mme Nadia SEMACHE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Marie-Christine BUFFARD, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Pascale LACOUR, M. Charles DALLARA, Mme Brigitte MASSON, M. Denis CHAMBE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Claude LIOGIER, Mme Delphine JUSSELME, M. Lionel BOUCHER (Présent jusqu'au point n°88 de l'ordre du jour), Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Maryse ZOFFO, M. Jacques PHROMMALA, Mme Marie-Jo PEREZ, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Dominique MANIN, M. Alain SCHNEIDER, M. Georges HALLARY, M. Jacques GUARINOS, M. Robert KARULAK, Mme Catherine ZADRA, Mme Véronique RICCIARDI, Mme Catherine GROUSSON, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Diarra KANE, Mme Laura CINIERI, Mme Fanny RIVEY, M. Tom PENTECOTE, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Danielle TEIL, M. Jean DUVERGER, Mme Christel PFISTER, M. Olivier LONGEON, M. Michel NEBOUT, M. François BOYER, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Ali RASFI, Mme Laetitia VALENTIN, Mme Julie TOKHI, M. Pierrick COURBON, Germain COLLOMBET

Secrétaire de séance

Mme Maryse ZOFFO

■ **Rappel et références**

Dans le cadre de l'aménagement du square Pierre Chovet, la Ville de Saint-Etienne a acquis l'immeuble situé 24 rue Royet, sur la parcelle cadastrée BY 86, et a procédé à sa démolition. Les lots de copropriété numérotés 1 à 8, qui correspondaient à cet immeuble, existent toujours juridiquement. La maison d'habitation des consorts Furnon, située en fond de parcelle, forme le lot 9 de la copropriété.

■ **Motivation et opportunité**

La régularisation foncière de ce tènement est nécessaire pour mettre fin à la copropriété entre les consorts Furnon et la Ville de Saint-Etienne, qui n'a plus lieu d'être.

■ **Contenu**

A la demande de la Ville, Maître Claude Fourny, notaire à Saint-Etienne - 2 rue du Général Foy, a rédigé le projet d'acte joint en annexe à la présente délibération ayant pour objet de scinder la copropriété et d'annuler l'état descriptif de division afin d'aboutir à la création de deux mono propriétés séparées.

La Ville de Saint-Etienne devient propriétaire de la parcelle nouvellement cadastrée BY 138, d'une surface de 92 m². Cette parcelle sera classée dans le domaine public car elle est intégrée au square Pierre Chovet.

Les consorts Furnon deviennent propriétaires de la parcelle nouvellement cadastrée BY 137, d'une surface de 97 m², qui correspond au terrain d'assiette de leur maison d'habitation et de son accès depuis la rue Royet.

Les frais d'acte, d'un montant de 1600 euros, seront pris en charge par la Ville de Saint-Etienne.

■ Maîtrise d'ouvrage

Ville de Saint-Etienne.

■ Point financier

TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)	1 600,00 €			
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				
Autre				
Total des coûts et montants perçus par la Ville	1 600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charge nette Ville		1 600,00 €		0,00 €

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

■ Proposition

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- approuver la régularisation foncière du tènement situé 24 rue Royet permettant de supprimer juridiquement la copropriété existante entre les consorts Furnon et la Ville de Saint-Etienne et aboutissant à la création de deux mono propriétés séparées,
- prendre acte du classement dans le domaine public communal de la parcelle cadastrée BY 138, d'une surface de 92 m², issue de cette régularisation et intégrée au square Pierre Chovet,
- valider le projet d'acte, joint en annexe à la présente délibération, permettant cette régularisation,
- valider la prise en charge, par la Ville de Saint-Etienne, des frais d'acte à hauteur de 1600€,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer l'acte notarié à intervenir, lequel sera reçu par Maître Claude Fourny, notaire à Saint-Étienne, 2 rue du Général Foy.
- imputer la dépense :

Imputation budgétaire	Investissement				Fonctionnement		
	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)	N° Opération	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)
Dépenses	2020	21	2112	2001P69076			
Recettes							

■ Décision

Proposition adoptée

59 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)

Détail des votes

Votes pour

M. Gaël PERDRIAU , M. Gilles ARTIGUES , Mme Siham LABICH , M. Jean-Pierre BERGER , Mme Nora BERROUKECHE , M. Patrick MICHAUD , Mme Nicole PEYCELON , M. Paul CORRIERAS , Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE , M. Frédéric DURAND , Mme Nadia SEMACHE , M. Marc CHASSAUBENE , Mme Marie-Christine BUFFARD , M. Samy KEFI-JEROME , Mme Pascale LACOUR , M. Charles DALLARA , Mme Brigitte MASSON , M. Denis CHAMBE , Mme Nicole AUBOURDY , M. Claude LIOGIER , Mme Delphine JUSSELME , M. Lionel BOUCHER , Mme Marie-Eve GOUTELLE , Mme Maryse ZOFFO , M. Jacques PHROMMALA , Mme Marie-Jo PEREZ , M. Jean-Noël CORNUT , M. Jean-Pierre KOTCHIAN , Mme Dominique MANIN , M. Alain SCHNEIDER , M. Georges HALLARY , M. Jacques GUARINOS , M. Robert KARULAK , Mme Catherine ZADRA , Mme Véronique FALZONE , M. Abdelouahb BAKLI , Mme Brigitte REGEFFE , M. Thierry NITCHEU , Mme Laurence RICCIARDI , Mme Catherine GROUSSON , M. Gabriel DE ALMEIDA , Mme Anne-Sophie RIOU , Mme Diarra KANE , Mme Laura CINIERI , Mme Fanny RIVEY , M. Tom PENTECOTE , Mme Cyrine MAKHLOUF , Mme Danielle TEIL , M. Jean DUVERGER , Mme Christel PFISTER , M. Olivier LONGEON , M. Michel NEBOUT , M. François BOYER , Mme Isabelle DUMESTRE , M. Ali RASFI , Mme Laetitia VALENTIN , Mme Julie TOKHI , M. Pierrick COURBON , Germain COLLOMBET

Pour Extrait
Le Maire

Gaël PERDRIAU